



Communiqué sur le PADME

African Microfinance Transparency (AMT) est une association composée d'institutions de microfinance africaines et d'agences professionnelles de rating. Cette plateforme apolitique a pour but de promouvoir le développement et la transparence du secteur de la microfinance en Afrique. AMT est aujourd'hui très préoccupée par le différend qui oppose l'Etat béninois au PADME.

Notre organisation peut attester que PADME milite pour la transparence dans le secteur de la microfinance. En effet, PADME est membre fondateur de notre association. En plus, il est sans conteste l'une des IMF africaines qui s'est fait le plus souvent évaluée et par différentes agences de rating. D'ailleurs, le rapport d'expertise du Gouvernement s'appuie largement sur des données fournies par le PADME ou des rapports de rating.

AMT constate que les arguments du Gouvernement s'appuient principalement sur des chiffres de 2005/2006. Elle juge que la prise en compte de chiffres plus récents aurait permis de mesurer les efforts fournis par le PADME pour redresser sa situation.

AMT réaffirme solennellement que la régulation (qu'elle soit nationale ou régionale) du secteur de la microfinance doit s'appliquer conformément aux textes réglementaires en vigueur. Elle soutient que les autorités politiques et monétaires doivent chacune jouer pleinement leur rôle conformément à leurs attributions, mais dans le respect strict des droits des institutions de microfinance. La bonne gouvernance, le développement et la pérennité du secteur en sont fortement tributaires.

AMT relève des problèmes de gouvernance dans l'espace UMOA et en particulier au niveau de la rémunération des dirigeants des IMF. En effet, il est noté que pour les banques et les établissements financiers, des dispositions existent dans ce sens ; alors que pour les IMF, dont certaines ont un actif supérieur à certaines banques, rien n'est prévu à ce sujet ! Tout est laissé à la libre appréciation de chaque institution. AMT propose que des dispositions semblables au secteur bancaire soient prises pour la microfinance.

AMT reste vivement préoccupée par rapport aux répercussions que cette crise pourrait avoir sur le développement et la transparence des IMF et de la microfinance au Bénin comme dans les pays de l'espace UEMOA. Certes, le développement du secteur nécessite la supervision des autorités. Aussi, l'intervention du pouvoir politique devrait-elle être mieux encadrée et ne souffrir d'aucune contestation possible tant dans la procédure que dans le fond. Malheureusement, tel n'a pas été le cas dans ce différend.

AMT exhorte les autorités monétaires à s'impliquer davantage dans la supervision des grandes institutions de microfinance et à mieux conseiller les pouvoirs politiques. Elle encourage vivement les IMF à s'engager résolument dans la promotion de la transparence et la bonne gouvernance, pour le bénéfice des populations desservies.

Kimanthi MUTUA

Président AMT

Luc VANDEWEERD

Coordonnateur AMT

Membres fondateurs AMT

IMF : ACEP Sénégal, AL AMANA Maroc, AMSSF Maroc, Beehive Afrique du Sud, CIF Burkina Faso, Enda Inter Arabe Tunisie, Faulu Uganda, FCPB Burkina Faso, Kafo Jiginew Mali, K-Rep Bank Kenya, Mucoba Tanzanie, PADME Bénin, Pamecas Sénégal, Vital Finance Bénin

Agences de Notation : Planet Rating, Microfinanza Rating, Microrate